

Votre retraite vous la voulez saignante ou à points?

QUIZZ

Vous êtes :

- A Une femme
- B Un homme
- C Bernard Arnault

- A Contractuel.le
- B Titulaire
- C Rentier ou héritière

Vous gagnez :

- A Le SMIC (1 219 €)
- B Le salaire médian (1 789 €)
- C Plus de 10 000 € par mois

Vous avez commencé à travailler à :

- A Entre 16 et 20 ans
- B Entre 20 et 30
- C Jamais, j'ai des actions Black Rock

Vous avez une carrière :

- A Sans interruption
- B Morcelée
- C Vous avez quatorze mandats, vous êtes Jean-Paul Delevoye

Vous êtes né.e :

- A Avant les trente glorieuses (avant 1975)
- B Après les deux buts de Zidane (après 1998)
- C Avec une cuillère en or dans la bouche

Vous relevez :

- A D'un régime spécial
- B Du régime général
- C Vous êtes sénateur

Vous avez coché une majorité de réponses A :

Votre retraite à points sera très très TRÈS saignante. Adieu l'EHPAD, vous n'aurez pas les moyens, continuez plutôt à trimer, ou optez pour l'option fosse commune, d'ailleurs comme le dit Sibeth Ndiaye, « partir à la retraite c'est angoissant et souvent on en meurt. »

Vous avez coché une majorité de réponses B :

Votre retraite à points sera très très saignante. À votre place, on commencerait à faire des provisions dès maintenant et à faire une croix sur le dentier, vous n'aurez pas les moyens (et plus de mutuelle).

Vous avez coché une majorité de réponses C :

Bravo ! Vous êtes un premier de cordée, le gouvernement et le patronat vous adorent. Pas question de faire ruisseler les brunch à la Rotonde c'est pas donné ! Côtiser? Sûrement pas ! La solidarité c'est pas « NOOOOTRE PROOOOJET ! »

PS: vous avez coché la réponse A à la première question : Bon courage, en plus du patriarcat la retraite à points va vous achever. Conseil de l'astrologue du comité de mobilisation, épousez très vite un ou une « Réponse C ».

Comment améliorer le système de retraite par répartition actuel ?

Imposer l'égalité salariale femme/homme

→ 6 milliards

Elargir l'assiette des cotisations sociales aux revenus du capital

→ 25 milliards

Supprimer certains allègements de cotisations patronales sans effet sur l'emploi

→ 5 milliards

Imposer une surcotisation patronale sur les temps partiels imposés

→ 1 milliard

Augmenter progressivement les cotisations salariales et patronales de 1,3 points

→ 12 milliards

TOTAL TOUS LES ANS → 49 milliards

Il existe donc de nombreuses options, permettant très facilement de dégager des ressources pour maintenir le niveau des retraites, sans « creuser la dette de nos enfants » ! **Les options nouvelles de financement permettraient même d'améliorer considérablement le système par répartition actuel** (départ à 60 ans, baisse de la durée de cotisation, cessation progressive d'activité augmentation du minimum vieillesse et des retraites minimales,...) sans mettre en péril l'économie française et les revenus des salariés. Le gouvernement refuse d'en parler.

Pire, il est stupéfiant que dans son étude d'impact, sévèrement retoquée par le Conseil d'État, le gouvernement ne dise mot des déficits qu'il s'apprête lui-même à amplifier ! En effet, soumettre les revenus au-delà de 10 000€ mensuels à un taux de cotisation réduit créé un **manque à gagner de 3,7 milliards par an**, quand l'alignement des cotisations employeurs sur le taux le plus bas actuel **fait perdre 42 milliards par an...** De futurs déficits qui nécessiteront de nouveaux tours de vis, automatiques comme prévu dans le projet de loi, hors de tout débat public !!

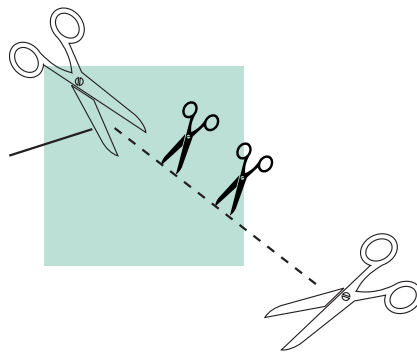
Non seulement, retarder l'âge de départ en retraite, augmenter les annuités nécessaires au taux plein, mettre en place un âge pivot, relève d'un choix idéologique du gouvernement alors qu'il n'y a aucune urgence financière à réformer. Mais nous avons aussi affaire à des apprentis sorciers qui jouent avec la retraite des français, notre bien commun.

NE LAISSEZ PAS FAIRE, PARTICIPEZ AUX PROCHAINES MOBILISATIONS

Le projet Macron de réforme des retraites travailler plus longtemps pour des pensions plus faibles



Le projet Macron de réforme des retraites aura pour conséquences une baisse massive de nos pensions.



UNE BAISSÉ DES PENSIONS

MASSIVE

A carrière strictement égale, la retraite de Mathias, trentenaire, baisserait de près d'un quart par rapport à celle de son père Mathieu.



Mathieu
né en 1961
employé dans
une entreprise privée
système actuel

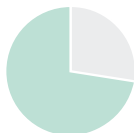
- commence à 22 ans
- carrière continue (ni chômage, ni temps partiel)
- retraite à 64 ans



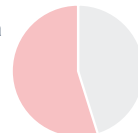
son fils **Mathias**
né en 1990
employé dans
la même entreprise
système Macron

- commence à 22 ans
- carrière continue (ni chômage, ni temps partiel)
- retraite à 64 ans

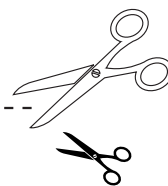
Sa pension représente
73 %
de son dernier salaire



Sa pension représentera
56 %
de son dernier salaire



Mode d'emploi en trois étapes



1

UN BLOCAGE DES RESSOURCES, À PARTAGER ENTRE UN NOMBRE CROISSANT DE PERSONNES ÂGÉES.

Le gouvernement a annoncé que l'un des buts de sa réforme est de **plafonner la part de nos richesses allouée aux retraites** à 14% du produit intérieur brut (PIB), ce qui n'a jamais été fait jusqu'à aujourd'hui.

On sait déjà que d'ici 2050, le nombre des plus de 65 ans augmentera de 6 millions, ce choix du gouvernement implique automatiquement **une baisse des pensions pour tou-te-s**.

En un mot : un même gâteau pour plus de personnes, ça fait moins de part pour chacun.e...

2

UN RECUŁ PERMANENT DE L'ÂGE DE DÉPART... POUR CELLES ET CEUX QUI LE POURRONT

La réforme prévoit la mise en place d'un « âge d'équilibre » : un départ avant cet âge sera pénalisé par une « décote », c'est-à-dire une pénalité sur sa pension.

Le gouvernement nous dit que cet âge sera de 64 ans, mais ce qu'il ne nous dit pas, c'est que cet âge sera **automatiquement repoussé** à mesure que l'espérance de vie s'accroît.

Pour la génération 1980, ce sera 65 ans et demi. Pour la génération 1990 ? 66 ans et 3 mois. Etc.

C'est bien un recul automatique de notre départ à la retraite qui est organisé. Et pour celles et ceux qui ne le peuvent pas, une décote amplifiée...

3

DES ÉCONOMIES DE COURT TERME D'ICI À 2025 ? TOU-TE-S CONCERNÉ.E.S !

Sous couvert de mesures de « transition », le gouvernement prépare, en même temps que la réforme « systémique », une réforme « paramétrique », c'est à dire des ajustements à court terme du système actuel.

Baisse des pensions ? Hausse de la durée de cotisation ? On ne sait pas encore. Leur objectif a cependant été affirmé clairement : **trouver 10 milliards d'euros par an en 2025**.

Contrairement à ce qu'annonce le gouvernement, **avec cette pré-réforme, même les personnes nées avant 1963, qui partiront à la retraite d'ici à 2025 seront touché.e.s**.